



N°14 PRINTEMPS 2024

ville-saint-juery.fr

SAINT-JUÉRY MAGAZINE



LES INCIVILITÉS URBAINES

Un défi pour notre cadre de vie



BENEZECHTP

“ NOS EXPERTISES, VOTRE AVENIR ”

**VOIRIE
RESEAUX DIVERS
DEMOLITION
DESAMIANTAGE
PARTICULIERS**



RANTEIL
15 chem Albert Einstein
81000 ALBI
T : 05 63 47 13 13
contact@benezechtp.fr

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

**Prenez soin durablement
de votre vue et
de votre audition.**

.....
**PROFITEZ DE NOS
BILANS GRATUITS⁽¹⁾ !**

ecoutervoir.fr



BILAN
VISUEL ET AUDITIF
GRATUIT⁽¹⁾
SUR RENDEZ-VOUS

ALBI

Centre Cial Mazars, 57 avenue de St Juéry

OPTIQUE

05 63 48 28 20

Lundi et samedi :

9h30-12h30 / 14h-18h

Du mardi au vendredi :

9h30-12h30 / 14h-19h

AUDITION

05 63 48 28 26

Du mardi au vendredi :

9h30-12h30 / 14h-18h

LE SEQUESTRE

17 espace Cial San Marin, ZAC de la Baute

OPTIQUE

05 63 80 48 00

Lundi et samedi :

10h-18h

Du mardi au vendredi :

10h-19h

AUDITION

05 63 80 48 03

Du lundi au samedi :

10h-13h / 14h-18h

SAINT-JUÉRY MAGAZINE

- p. 4  Instantanés
- p. 6  Ma ville en actions
- p. 10  Dossier
- p. 13  Initiatives
- p. 16  Ils font bouger la ville
- p. 18  Identité locale
- p. 19  Ma ville pratique
- p. 20  Sorties
- p. 22  Expressions politiques

MAIRIE DE SAINT-JUÉRY



Lundi & mercredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 18h

Mardi & jeudi :
10h - 12h et 13h30 - 18h

Vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h

05 63 76 07 00

ville-saint-juery.fr

accueil@ville-saint-juery.fr

Facebook - Ville de Saint-Juéry



ÉDITO

Chers Saint-Juéryens,

La toute première édition du carnaval de Saint-Juéry se déroulera le vendredi 19 avril. Cet événement, porté par la municipalité, s'inscrit dans une dynamique collective soutenue par les associations, les conseils de quartier et le collectif des commerçants et des entreprises de Saint-Juéry.

Ensemble, nous souhaitons une journée remplie de joie et de bonheur, aux couleurs des sourires partagés par les petits et les grands. C'est un moment de fête et de convivialité à partager, en famille ou avec des amis, en défilant déguisés dans les rues de la ville derrière les chars, au rythme de la musique et diverses animations en se prêtant bien sûr à la traditionnelle bataille de confettis qui seront, je le précise, « biodégradables ». Nous espérons vous y voir nombreux en étant les carnavaliers d'un jour.

Notre ville est dynamique et propose toujours plus d'activités culturelles. Après les séances de cinéma proposées gratuitement qui ont fait salle comble à l'espace culturel de la Gare, le 14 avril prochain dans le même espace, se tiendra pour la première fois une journée dédiée aux « Jeux vidéo ». Cette manifestation gratuite sera encadrée par des professionnels à destination de tous les publics, pour les passionnés comme pour tous ceux qui souhaitent simplement venir jouer. Un atelier de prévention permettra parallèlement, de sensibiliser le jeune public sur les troubles liés aux addictions.

Ce début d'année marque également le vote du budget de la commune pour 2024, avec la fixation du taux de fiscalité, pour tous ceux qui sont contribuables de la taxe foncière. **Par une gestion raisonnée et responsable de la ville, nous n'augmenterons pas les impôts fonciers, ayant délibéré en ce sens pour une variation du taux de fiscalité égale à 0 %.** Toutefois, et je tiens à le souligner, le parlement a voté dans le cadre de la loi de finances initiale pour 2024 une revalorisation des bases d'imposition de la taxe foncière de 3,9 %, résultante de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation en 2023.

L'augmentation de vos impôts n'est donc absolument pas le fait de la commune. Cette précision nécessaire, s'il le fallait, permet d'apporter à chacune et chacun d'entre vous, une compréhension plus claire de la variation du montant de son imposition.

Les efforts déployés pour lutter contre les incivilités dans notre ville commencent à porter leurs fruits et l'effet « prévention » des caméras de vidéoprotection y contribue largement. Le dossier du journal municipal met en lumière une baisse significative des comportements inciviques et c'est un résultat dont chacun peut être fier. Nous devons cependant rester vigilants et continuer à promouvoir le civisme comme devoir fondamental, garant du bien vivre ensemble.

Avec l'apparition des belles journées de printemps qui se profilent, je vous invite ainsi tous, à venir célébrer notre premier carnaval dans la bonne humeur, pour ensoleiller notre ville de vos fous rires, tout en faisant battre nos cœurs à l'unisson.

Dans cet état d'esprit, la municipalité souhaite proposer à chacun, l'opportunité de vivre un instant plus léger, plein de gaieté, dans un contexte où nous avons tant besoin d'unité.



David DONNEZ

*Maire de Saint-Juéry
1^{er} Vice-président de la
Communauté d'Agglomération
de l'Albigeois
Conseiller départemental*

Bulletin municipal d'informations de la Ville de Saint-Juéry

Vous souhaitez avoir un encart publicitaire dans ce journal ? Contactez Dixicom au 04 67 02 68 68.

Directeur de la publication : David Donnez •
Rédaction & mise en page : Aurore Depaule •
Crédits photographiques : Ville de Saint-Juéry •
Impression et régie publicitaire : Dixicom_04 67 02 68 68.
Imprimé sur du papier PEFC • Tirage : 4 000 exemplaires •
Dépôt légal : Avril 2024 •





UNE MÉDAILLE POUR L'OMEPS

L'OMEPS et son équipe ont reçu de la part du Comité Départemental Sport Adapté TARN, une reconnaissance, grandement appréciée, pour le travail d'inclusion réalisé depuis de nombreuses années par l'ensemble des bénévoles.



HANDISPORT

Une belle journée de sport adapté (Basketball), ce 17 janvier, organisée par l'OMEPS de Saint-Juéry avec le Comité Départemental de Sport Adapté et soutenue par la Ville de Saint-Juéry. Bravo à Olivier Rouquier du Comité Départemental Sport Adapté TARN ainsi qu'à Bernard Bezin et tous les bénévoles de l'OMEPS pour leur engagement à la réalisation de cette belle manifestation.



JOURNÉE NATURE DU 30 MARS

Organisée par l'OMEPS, l'AAPMA de la Vallée du Tarn et les municipalités de Saint-Juéry, Arthès et Lescure, cette nouvelle journée de nettoyage s'est soldée par une tonne de déchets ramassés par les participants bénévoles. Un constat : moins de débris, mais encore trop de dépôts sauvages dans la nature.





COMMÉMORATION DU 11 MARS 1962

Monsieur le Maire, les élu(e)s de la Municipalité, les maires d'Arthès et de Cunac, les Sapeurs-pompiers, la Police municipale, la FNACA et ses portes drapeaux ont rendu hommage aux victimes civiles ou militaires tombées pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

APRÈS-MIDI MUSICAL À LA GARE

Succès «complet» pour cet après-midi musical du 17 février dernier, proposé par la chorale Rayon de Soleil, les Bricolos et les Cançonnaires. Un rendez-vous à renouveler...



COMME AU CINÉMA LE 25 FÉVRIER

Après Harry Potter, ce fut au tour du film Le Roi Lion, d'être diffusé sur le grand écran de l'espace culturel de La Gare. Une séance gratuite qui a, une nouvelle fois, ravi petits et grands.



18^{ème} TRAIL DES FORGERONS

Dimanche 25 mars, plus de 900 coureurs et marcheurs ont participé au 18^{ème} Trail des Forgerons, organisé par Serge Carrière et son équipe « Les Capioux » de Lo Capial Section Athlétique.

Ce fut l'occasion d'honorer la mémoire de Pierre Crespo pour ce 10^{ème} anniversaire en rappelant l'investissement et les qualités humaines de cet adjoint qui a toujours su se dévouer pour le sport et la ville de Saint-Juéry.

PLAN DE SÉCURISATION DE L'AVENUE DE MONTPLAISIR

DES FEUX TRICOLORES, AVENUE DE MONTPLAISIR

Depuis le 16 février 2024, des feux tricolores sont en service pour réguler la circulation sur l'avenue de Montplaisir, au niveau du quartier de Pratviel, à l'intersection de la route menant à Cunac. **En l'absence de trafic ou de trafic faible, les feux de l'avenue de Montplaisir sont au rouge.**

Le rouge faisant ralentir, la détection des véhicules à l'amont du feu, permet d'anticiper le passage au vert et de limiter les arrêts inutiles de véhicules.



Il n'y a pas de contrôle de la vitesse de chaque véhicule, mais cette détection vise à réduire de manière globale la vitesse au niveau du passage piétons et de l'intersection sur l'avenue de Montplaisir.

Pour rappel : la vitesse étant limitée sur toute l'avenue de Montplaisir à 50km/h, seule l'arrivée d'un véhicule respectant cette limitation permet le passage au vert des feux tricolores (sauf présence de véhicules sur l'axe secondaire ou à la demande de piétons).

UNE VOIE SANS ISSUE, CHEMIN DE CAMBON

Suite à une consultation de l'ensemble des habitants du quartier, la circulation sera modifiée sur le chemin de Cambon, à compter du 29 avril 2024.

En effet, à partir de cette date, il ne sera plus possible pour les véhicules d'emprunter ce chemin depuis l'intersection de l'avenue Germain Téqui jusqu'au croisement avec la route de Saint-Juéry, à Cunac et réciproquement.

Une borne située sur la route, au niveau du chemin de Puech Rouge, divisera en deux parties le chemin de cambon, empêchant sa traversée de part et d'autre, rendant ainsi sa vocation paisible de chemin emprunté par de nombreux piétons et vélos. Le chemin de Puech Rouge restera lui, accessible par les deux cotés du chemin de Cambon.

DES ÉCLUSES SUR L'ANCIENNE ROUTE DE MONTPLAISIR

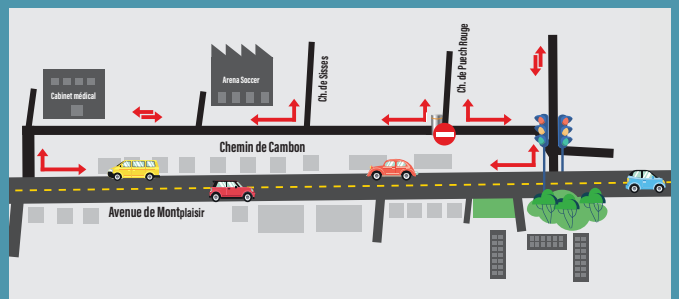
Après une période de test qui s'est montré convaincante, des écluses pérennes ont été mise en place sur la route vieille de Montplaisir.

Elles s'intègrent au plan de réaménagement et de sécurisation de la route de Montplaisir et des axes annexes comme le chemin de Cambon et l'ancienne route de Montplaisir.

Ces écluses ont été financés à 50% par la commune de Saint-Juéry et 50% par la commune de Cunac.



> NOUVEAU SENS DE CIRCULATION > NOUVELLE SIGNALISATION



VOIE SANS ISSUE

- A l'entrée du chemin de Cambon côté Cunac
- Au bas du chemin de Sisses, direction Cunac



SENS INTERDIT

Des 2 côtés, au niveau de la borne escamotable



Avertisseur

Des 2 côtés, au niveau de la borne escamotable.

AMÉNAGEMENTS AU CIMETIÈRE

RÉFECTION DES ALLÉES

PLAN PLURIANNUEL D'AMÉNAGEMENT (2023/2026)



Le cimetière de Saint-Juéry-le-haut, le plus ancien de la commune se caractérise par 2 versants à forte déclivité avec des allées en graviers bruts, non stabilisés, des ravinements fréquents et l'obligation de désherbages réguliers.

Le projet de rénovation des allées, établi par la municipalité, consiste à définir un maillage entre les 3 entrées principales et un lien vers le nouveau cimetière, en créant des allées principales carrossables et de privilégier l'intérêt végétal pour les allées annexes, avec des graines à pousse lente pour créer un tapis végétal.

Les travaux sont réalisés sur 3 ans (2023-2026), par phases et programmés par zones :

Phase 1 Travaux préalables de construction du réseau hydraulique des allées (canalisations et regards pour le recueil des eaux de ruissellement).

Construction du bassin de rétention. (Ce bassin permettra de gérer les fluctuations des eaux de pluies, issues des eaux de surfaces des allées du cimetière.

Phase 2 Construction des allées principales en enrobé.

Phase 3 Enherbement des allées secondaires.



C'EST FAIT !

VOIRIE :

- Mise en place d'un **passage piétons à Garine**
- Mise en place de **panneaux de rue**, pour faire suite à la régularisation de l'adressage pour nommer les voies.
- Création **passage piétons** surbaissé rue Louis Aragon pour accès facilité aux trottoirs ou les pmr

TRAVAUX DOMAINE PUBLIC :

- Création d'une **rampe métallique** pour sécuriser l'escalier rue du Barry
- Mise en place **station de gonflage vélos** au niveau du panneau numérique intersection allée de la Trencade et avenue Germain Téqui

BÂTIMENTS :

- Travaux **local pétanque** du Mas Corduriès
- Remplacement de **LED** (aux Avalats et Resto du cœur)
- **Climatisation** de 3 salles aux Francas

ÇA VA SE FAIRE !

VOIRIE :

- **Sécurisation du carrefour** côte du Groc et rue du Puech de Laborie
- Mise en place d'un **nouveau coussin berlinois** à l'intersection de la RD 100 et de la rue Toulouse Lautrec
- **Réfection des trottoirs**, 2^{ème} tranche côte des brus (partie basse)
- **Réfection des trottoirs** rue Paul Élouard
- Création de **sens unique** chemin de l'Albaret

TRAVAUX DOMAINE PUBLIC :

- Ajout de **2 nouvelles bornes anti-moustiques**

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :

- Fin des travaux aux **vestiaires du terrain synthétique**
- Réalisation d'une **aire de saut en hauteur, d'une aire de saut en longueur et d'aires de lancer.**

IMMEUBLE ALBET UNE PAGE S'EST TOURNÉE..

La déconstruction de l'immeuble Albet, du cinélux et de la maison des associations est achevée.

Impressionnante, celle-ci a rassemblé bon nombre de saint-juériens, venus assister à son démantèlement, morceaux par morceaux.

L'occasion de faire une photo, partager un souvenir ou simplement dire adieu à l'imposant immeuble des années 60. Après l'évacuation des gravats, s'en suivra la construction de la nouvelle résidence, avec en prémices, le terrassement du sous sol qui accueillera le parking souterrain de 52 places.

LIBÉREZ VOTRE COMMUNICATION DIGITALE !



VOTRE AGENCE WEB DE PROXIMITÉ
720, AVENUE DE MONTPELLIER - 34740 VENDARGUES

04 67 02 68 68
www.dixionline.com

d|o
dixionline
web marketing

BUDGET 2024

AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal du 25 mars a voté à l'unanimité le budget primitif de la commune pour 2024, qui s'élève à 9 550 000 €.

Confrontée à un contexte inflationniste inédit, la municipalité s'engage à maintenir un haut niveau de service public. L'inflation impacte directement les charges de fonctionnement, notamment la facture énergétique. Malgré les baisses attendues en 2024, les prix restent largement supérieurs à ceux des années 2019-2021. Grâce à des efforts de sobriété énergétique et à la renégociation des contrats, la municipalité poursuit ses efforts pour limiter l'impact de l'inflation sur les finances communales.

Malgré cette situation, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition et de reconduire les taux votés en 2023.

> DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Les charges de fonctionnement restent maîtrisées avec une évolution, par rapport à l'ensemble des prévisions budgétaires de l'exercice 2023, inférieure à l'inflation. Depuis le début du mandat, la Municipalité tient ce cap, notamment sur les dépenses en matière de ressources humaines, et ce malgré les progressions de charges liées aux évolutions réglementaires décidées par l'Etat, tout en maintenant une politique RH volontariste avec le versement de la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat.

> DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN HAUSSE

La dynamique des recettes de fonctionnement (augmentation de +2,1 %) sera soutenue par la revalorisation des bases de taxe foncière imposée par l'Etat en fonction de l'inflation et par le versement d'une Dotation de Solidarité Communautaire versée par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

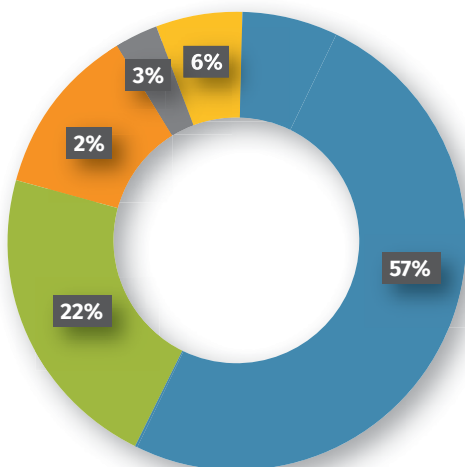
> DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS QUI SE MAINTIENNENT A UN HAUT NIVEAU

La municipalité poursuit sa politique d'investissement ambitieuse. Pour financer ces dépenses, l'inscription d'un emprunt d'équilibre de 420 K€ (dont le montant sera revu à la baisse en cours d'année en fonction des notifications de subventions d'investissement) et la mobilisation de l'enveloppe de fonds de concours de la communauté d'agglomération, permettent de conserver un encours de dette stable.

> LE BUDGET PRIMITIF 2024 EST MARQUÉ PAR :

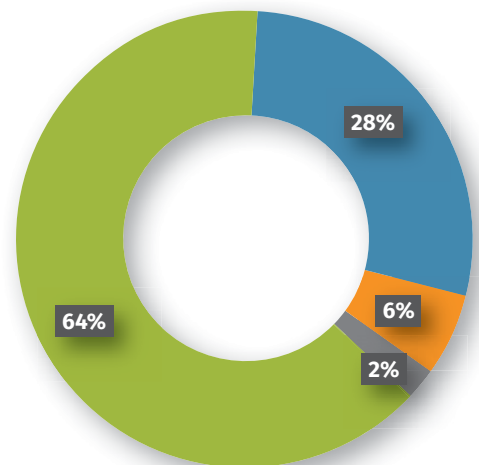
- Des recettes de fonctionnement qui augmentent de + 2.1 %.
- Une maîtrise de l'évolution des charges de fonctionnement.
- Une absence d'augmentation des taux de fiscalité directe.
- Une politique d'investissement ambitieuse.

Dépenses de fonctionnement



- Charges de personnel
- Charges financières
- Charges à caractère général
- Atténuations de produits
- Charges de gestion courante

Recettes de fonctionnement



- Recettes fiscales
- Produits des services
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits



LES INCIVILITÉS URBAINES

UN DÉFI POUR NOTRE CADRE DE VIE

Les comportements inciviques portent atteinte à notre cadre de vie et aux règles essentielles du bien vivre ensemble. Ces incivilités peuvent également être à l'origine d'un sentiment d'insécurité. Dans le cadre des pouvoirs de police conférés au Maire, la ville de Saint-Juéry intervient en fonction de la nature des faits : rappel à la réglementation, prévention régulière, verbalisations... Les actions de la ville, quant à elles, se concentrent davantage sur la collecte des déchets et la pédagogie auprès des habitants. En tant que citoyens, nous avons le devoir de contribuer à la préservation et à l'amélioration de notre cadre de vie en ville.

Il est parfois regrettable de constater que de nombreuses incivilités persistent et contribuent à la dégradation de notre environnement urbain, nuisant ainsi à la qualité de vie de chacun.

Jets de mégots et de papiers, déjections canines, nuisances sonores, comportements agressifs, et déchets en tout genre sont autant de poisons qui altèrent notre cadre de vie, et même pour certains, qui pèsent sur notre santé. À Saint-Juéry comme ailleurs, la lutte contre ces incivilités pèse de plus en plus sur le budget de la ville en matière de fonctionnement, au détriment d'autres postes d'intervention.

Afin de lutter contre la délinquance environnementale, il est essentiel de respecter les règles élémentaires de savoir-vivre pour garder une ville propre.

L'éducation civique, la mise en place de poubelles et de « toutounet » (sacs poubelles pour déjections canines, mais chaque maître doit toujours avoir ses propres sacs de collecte), l'application stricte des règles de stationnement et la promotion du respect mutuel sont autant de moyens de lutter contre ces comportements nuisibles à la collectivité. En réduisant ces incivilités en ville, nous contribuons non seulement à la préservation de notre cadre de vie, mais nous créons également des espaces urbains plus agréables et accueillants pour tous les citoyens.

**« Ensemble, pour nous,
pour nos enfants,
cultivons le bien-vivre
à Saint-Juéry ! »**

LE STATIONNEMENT, OUI... MAIS RÈGLEMENTÉ !

En ce qui concerne le stationnement, l'emplacement doit être clairement matérialisé sur la route, et bien entendu, les trottoirs sont exclusivement le lieu de déplacements des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite, et non de véhicules de tous ordres, même pour une courte durée. En l'absence de marquage, il ne s'agit pas d'un stationnement légal.

Les zones bleues sont respectées en grande partie grâce à une série de contrôles fréquents.

Les places réservées aux personnes à mobilité réduite sont strictement réglementées. La carte GIC doit être visible, et le respect du code de la route demeure impératif pour tous les automobilistes.

Les poubelles doivent être rentrées afin de faciliter le passage (piétons, bus...).

Les places aux bornes de recharge électrique sont exclusivement réservées aux véhicules électriques, contribuant ainsi à promouvoir la mobilité durable.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DE LA VILLE

Un autre point d'incivilité observé concerne la végétation débordante, qui a connu une augmentation cette année. Il est important de rappeler à chacun sa responsabilité quant à l'entretien de ses terrains. Un arrêté municipal a été émis à ce sujet pour sensibiliser la population sur l'importance de maintenir une végétation maîtrisée.

Enfin, concernant les dépôts sauvages de déchets, il est encourageant de constater que le nombre d'infractions a diminué au cours de cette année. Ces actes sont passibles d'une amende de 135€, conformément aux articles R634-2 du code pénal et R541-76-1 du code de l'environnement. Pour les déchets verts, l'utilisation d'une bâche ou d'un filet de protection est obligatoire, et leur dépôt doit se faire à la déchetterie.

Depuis le début de l'année, la vidéoprotection et le renforcement des contrôles ont permis de réduire les incivilités dans la ville. Il est essentiel que chacun contribue à maintenir un environnement respectueux des règles et des normes en vigueur.



DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

- ✓ Diminution des actes de vandalisme grâce à la vidéoprotection
- ✓ Baisse des excès de vitesse grâce aux contrôles radar et aux coussins berlinois
- ✓ Diminution des dépôts sauvages

A SAVOIR

Police municipale :
06 87 41 19 51
police.municipale@ville-saint-juery.fr

Police nationale : 17

LA VIDÉOPROTECTION : UN REMPART EFFICACE CONTRE LES INCIVILITÉS.

La mise en place de la vidéoprotection aux abords des écoles, du collège, et dans divers lieux publics a un impact significatif sur la réduction des incivilités. Cette mesure est particulièrement efficace à La Gare, où l'on constate une nette diminution des actes de vandalisme. Le déploiement continu de la vidéoprotection témoigne de son efficacité dans la sécurisation de nos espaces publics. La vidéoprotection joue également un rôle crucial dans le domaine judiciaire, permettant à la Police Nationale d'utiliser les images pour résoudre des infractions ou suivre des délits.

Le contrôle de la vitesse sur les routes a également été renforcé. Les contrôles radar réguliers ont conduit à une baisse significative des excès de vitesse au fil des mois. Les automobilistes prennent désormais davantage conscience des sanctions encourues et respectent les limites de vitesse. Les coussins berlinois à l'entrée de la ville ont également joué un rôle majeur dans la réduction de la vitesse sur nos routes. Ces dispositifs de ralentissement sont conçus pour inciter les conducteurs à réduire leur vitesse à l'approche des zones urbaines ou des quartiers résidentiels. Ils sont particulièrement efficaces pour sensibiliser les automobilistes aux limites de vitesse et pour garantir la sécurité des résidents et des piétons. En combinant les coussins berlinois avec la vidéoprotection et les contrôles radar réguliers, la ville a réussi à créer un ensemble de mesures dissuasives et préventives visant à garantir la sécurité routière et à réduire les incivilités. Cette approche globale montre l'engagement des autorités locales à améliorer la qualité de vie des citoyens en favorisant un comportement responsable sur la route.



QUELQUES RÈGLES À CONNAÎTRE... ET À RESPECTER !

La vie en société nécessite le respect de quelques règles. Propriétaire ou locataire, nous avons tous des obligations envers nos voisins et la collectivité. Les respecter au quotidien garantit notre tranquillité et notre cadre de vie, que l'on habite une maison ou un appartement. Ainsi, porter ses encombrants en déchetterie, ramasser les déjections de son animal ou sortir ses poubelles aux heures de présentation peut vous éviter une amende...

Chaque propriétaire est responsable de l'entretien de son terrain. Il ne doit pas comporter de décharge sauvage de déchets, ou de détritrus. Au titre du maintien de la salubrité publique, le maire peut exiger du propriétaire le nettoyage de sa parcelle.

Sur le domaine public, la Ville organise, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, une veille permanente contre les dépôts sauvages.

Tous les habitants de la commune occupant des magasins, locaux ou immeubles ayant une ouverture directe sur la voie publique sont tenus de maintenir le trottoir dans un état de propreté satisfaisant.

Les propriétaires de chiens sont responsables de toutes dégradations que peuvent causer leur animal (déjections canines et autres). Merci à eux de se munir de sacs mis à disposition par la ville aux bornes « Toutounet » pour ramasser les déjections de votre animal sur les trottoirs et les pelouses fréquentées par les enfants. Dans le cas contraire vous vous exposez à être verbalisés.

L'amende pour déjection canine sur l'espace public est de 35 €.

Il faut veiller à la taille ou à l'élagage de toute végétation plantée en bordure de trottoir et/ou de voirie.

Elle ne doit pas dépasser l'aplomb en limite du domaine public, ni toucher les câbles électriques, téléphoniques, les panneaux de signalisation ou le réseau d'éclairage public.

Une végétation non entretenue peut masquer la visibilité des automobilistes ou gêner la circulation des piétons sur les trottoirs.

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie. Il est interdit de déposer des ordures et des encombrants sur le domaine public, privé et forestier.

Il est donc possible de les déposer, en respectant les règles mises en place, en déchetterie. Si vous transportez des végétaux dans une remorque, pensez à la bâcher !

En centre ville, le respect de la vitesse de la part des automobilistes permet aux piétons et aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité. Soyons plus prudents, c'est plus sécurisant.

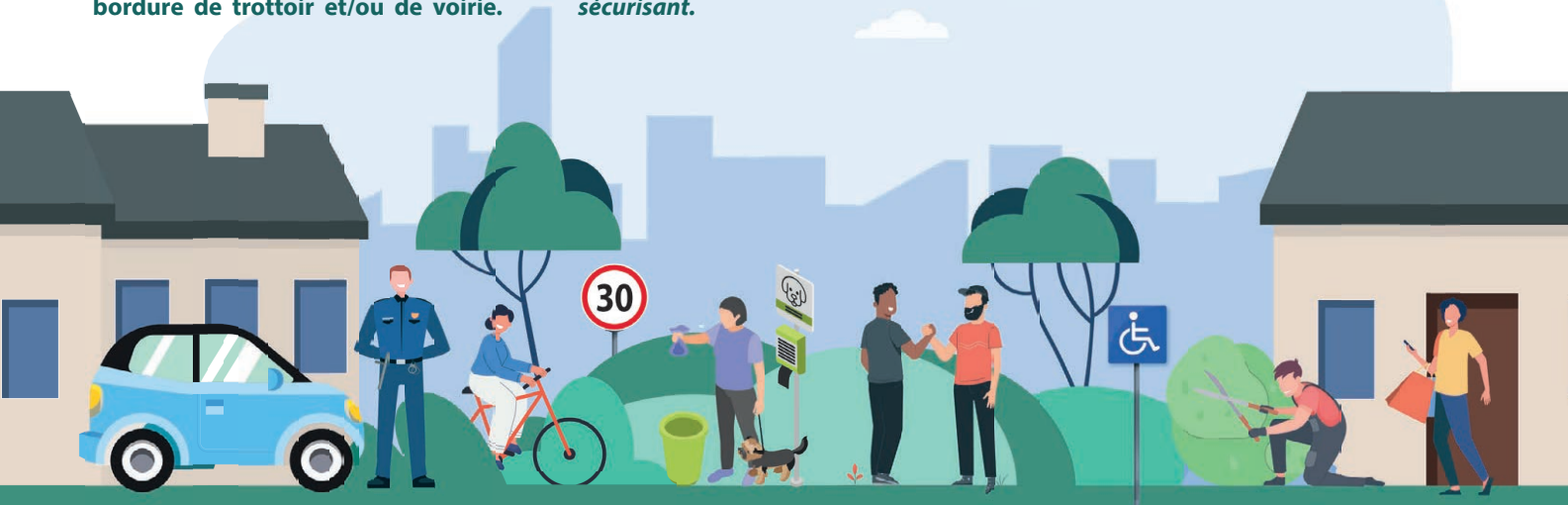
À vélo ou à pied, soyez visibles des automobilistes (gilets, lumières...) et utilisez les voies dédiées.

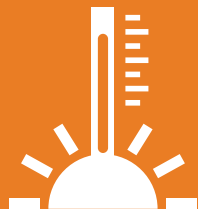
La Police Municipale et Nationale effectuent fréquemment des contrôles de vitesse sur notre commune et parfois, ce sont les riverains eux-mêmes qui sont sanctionnés.

Il est interdit de stationner sur les voies piétonnes et pistes cyclables (voies vertes). **Respectez les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite.** En centre ville pensez à respecter les zones bleues de stationnement. Se garer un peu plus loin de son commerce et marcher quelques mètres est bénéfique à votre santé. De plus, tout automobiliste doit, s'il le peut, stationner sur sa parcelle ou son parking du midi, pour laisser libre l'accès du trottoir aux piétons.

Tout citoyen doit respecter la quiétude de son voisinage de jour comme de nuit. Si vous organisez une fête à domicile, pensez à prévenir vos voisins. Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'appareils bruyants sont à réaliser uniquement à des horaires précis en semaine et le week end.

N'oubliez pas que le dialogue entre voisins demeure le meilleur traitement préventif de tout litige !





PRÉVENTION CANICULE INSCRIPTION AU REGISTRE

Le registre canicule permet de recenser sur un fichier communal les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaires.

Qui est concerné ?

Il s'adresse aux personnes résidant à leur domicile sur Saint-Juéry et isolées : aux personnes âgées, en situation de handicap ou ayant une pathologie.

Quel intérêt ?

Il s'agit d'un service gratuit et confidentiel. Il a pour vocation de localiser les populations les plus à risque, qui seront régulièrement contactées par le CCAS de la ville pendant toute la durée de l'alerte canicule, afin de s'assurer qu'elles n'ont pas besoin d'aide. Lors de ces appels, les agents rappellent également les conseils élémentaires pour éviter les risques de déshydratation et pour se rafraîchir. Si la personne appelée ne répond pas, et que la non-réponse est jugée inquiétante, le Centre Communal d'Action Sociale, chargé de ces appels, peut contacter la police municipale qui se déplacera et qui pourra en dernier recours contacter les pompiers.

Comment s'inscrire ?

La demande peut être faite par la personnes concernée ou un tiers (proche, voisin, professionnel de santé, aide à domicile...)

Il suffit de remplir le formulaire disponible en mairie ou au CCAS et de le retourner au **CCAS situé Espace Victor Hugo, Côte de brus à Saint-Juéry** ou bien par mail à : ccas@ille-saint-juery.fr

Renseignement à l'accueil du CCAS ou par téléphone au **05 63 76 07 01**.

Prévention Canicule
Formulaire d'inscription sur le registre nominatif

Le bénéficiaire

Nom-Prénom: _____

Adresse: _____

Téléportable: _____

Date de naissance: _____

Vous vivez: seul en couple ou avec une tierce personne en famille

L'entourage et les prises en charge

Personne(s) de votre entourage à contacter en cas de besoin

Nom-Prénom	Lien	Tél.
Nom-Prénom	Lien	Tél.
Nom-Prénom	Lien	Tél.
Nom-Prénom	Lien	Tél.

Service social: _____ Tél. _____

Mandatitaire judiciaire: _____ Tél. _____

Médecin traitant: _____ Tél. _____

Infirmier: _____ Tél. _____

Aide à domicile: _____ Tél. _____

Portage de repas: _____ Tél. _____

Téléassistance: _____ Tél. _____

Si la demande est formulée par un tiers

Nom-Prénom: _____

Adresse: _____

N° de téléphone: _____

Observations diverses: _____



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX : UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Depuis 1995, les centres communaux et intercommunaux d'action sociale (CCAS/CIAS) se sont vus chargés d'une mission importante : celle de déterminer les besoins réels de leur population. L'objectif ? Permettre à la commune de réajuster sa politique sociale en s'appuyant sur les résultats issus de l'analyse des besoins sociaux (ABS).

Le conseil d'administration, sous l'impulsion de son président et de sa vice-présidente, a souhaité la mise en place d'une analyse des besoins sociaux de qualité, afin de mieux comprendre les besoins de leurs administrés.

C'est accompagné des étudiants de Champollion (étudiants en Master de sociologie) que les techniciens du CCAS ont réalisé cette enquête. 10 mois se sont écoulés depuis le début des investigations et le 25 mars, une restitution à été faite aux élus.



Une session sera proposée à un public plus large, qu'il s'agisse des partenaires, des associations, des personnes interrogées, et plus largement des administrés.

Bien plus qu'une obligation réglementaire, l'analyse des besoins sociaux est une démarche stratégique. Elle permet de concevoir un projet social de territoire fondé sur une connaissance objective des besoins de sa population.

Pour le CCAS qui pilote sa réalisation, l'enjeu est important.





INITIATIVES

TROIS NOUVELLES BOÎTES À LIVRES

Après une armoire à livres au lavoir de Saint-Juéry-le-haut, à l'ancienne école des Avalats et la cabine téléphonique à Pratviel, ce sont 3 nouvelles boîtes/armoires à livres qui ont été fabriquées et installées par les agents techniques de la ville, en concertation avec les Conseils de Quartier.

La première se situe à l'abri bus du stade de La Planque, la deuxième, derrière le lavoir des Avalats, la troisième à Lendrevié. N'hésitez pas à venir y déposer vos livres et en emprunter d'autres.



L'armoire à livres de La Planque



L'armoire à livres des Avalats

La boîte à livres de Lendrevié



SERVICE JEUNESSE DES VACANCES ENRICHISSANTES ET PRODUCTIVES

Un beau projet initié par le conseil de quartier de Montplaisir a vu le jour : la fabrication de **racks à vélos avec des palettes**. Patrick et Alain, 2 bénévoles du conseil de quartier se sont investis auprès des jeunes. Un beau moment de transmission de savoir faire. Les jeunes devaient réaliser 2 racks, au final ceux sont 3 réalisations qui ont vu le jour. Il ne reste plus qu'à les peindre et à les disposer.

Un **atelier couture** pour faire des sachets remplis de semoule a été nécessaire, pour jouer au jeu de cornhole. Un **stage e-sport** s'est déroulé au service jeunesse. Enzo de l'association MESPORTS, a sensibilisé les jeunes sur l'addiction aux jeux vidéos en alternant temps de jeux virtuels et sportifs, le tout ponctué par des échanges et des préconisations (bien dormir, bien manger...).

Pas de repos pour Toutânkhamon qui s'est invité au Service Jeunesse de Saint-Juéry pour un **escape game sur les fake news et la manipulation de l'information**.

De nombreuses activités sportives, basket, handball, rugby et foot ont animé les vacances. Et une initiation à l'escrime ainsi qu'au sabre laser.

Le Service Jeunesse de Saint-Juéry a sollicité l'AAPPMA de la Vallée du Tarn qui une fois de plus a répondu présente pour les jeunes. Les ados avec les enfants des Francas ont alterné un temps autour du simulateur de pêche et un temps avec l'équipe d'animation pour la réalisation de Monsieur Carnaval.

Espace Victor Hugo // Tél. 05.63.76.06.97

Service Jeunesse de Saint-Juéry jeunessesaintjuery



MA LAÏCITÉ, MA LIBERTÉ

Par Corinne PIAULT

*Touch'pas à ma laïcité
Elle a tué, à la sortie du lycée !
Touch'pas à ma laïcité
J'aimerais que ton nom soit crié dans les cités
Touch'pas à ma laïcité
Tu es mon identité
Touch'pas à ma laïcité
Tu es enviée dans le monde entier
Touch'pas à ma laïcité*

*Tu es notre liberté
Touch'pas à ma laïcité
Tu es notre unité
Touch'pas à ma laïcité
Tu es notre universalité
Touch'pas à ma laïcité
Tu soudes notre amitié
Je crie ton nom : LAÏCITÉ !
Pour une société sans animosité.*

HOMMAGE À UNE ARTISTE-PEINTRE SAINT-JUÉRIENNE

C'est fin 2022 que l'association des amis de Bajen et Vega a pris contact avec la ville de Saint-Juéry pour présenter une requête consistant à nettoyer le caveau familial de Martine VEGA et d'y apposer une plaque en sa mémoire. Requête issue de recherche passée, qui avaient démarré des années auparavant pour retrouver dans un premier temps le caveau, sur lequel la plaque était âbimée par le temps.

C'est donc le 9 mars dernier, qu'au cimetière de Saint-Juéry le haut, a eu lieu un hommage à l'artiste-peintre Martine VEGA, épouse de l'artiste-peintre Francisco Bajen, qui ont vécu tous les deux, à Saint-Juéry. Un hommage à l'artiste, mais aussi la concrétisation de travaux initiés il y a plusieurs années, par des passionnés.

Près de 50 ans après la mort de l'artiste-peintre, la pose de cette plaque est un véritable acte de souvenir qui permet de célébrer la vie de l'artiste et son œuvre.

Cet hommage a été suivi d'une conférence animée par Claude Massié, à l'espace culturel de la Gare, afin de présenter la vie et les œuvres de ce couple d'artistes peintres saint-juériens.

L'association, au travers de sa présidente M^{me} Tossier, a par ailleurs, fait don de 4 reproductions encadrées de Francisco Bajen, dont le musée est situé à Monestié, et de Martine Vega.



M. Massié, M^{me} Tossier et M^{me} Ghodbane, adjointe à la culture.

NOUVELLE RÉFÉRENTE FAMILLE AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Diplômée Monitrice Educatrice, Claire Senocq a exercé pendant 7 ans dans un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique, avant de reprendre ses études pour devenir Educatrice de Jeunes Enfants en 2020.

Durant sa formation de 3 ans, elle a effectué un stage au sein du Centre Social et Culturel de Saint-Juéry où elle a pu participer aux actions du projet Familles en adéquation avec le projet Social : accompagner les adultes dans leur rôle de parents, dans des démarches administratives, les départs en vacances, favoriser la cohésion sociale et renforcer les liens sociaux par le biais d'activités, de sorties, de temps d'échanges...

En poste depuis le mois de janvier, son rôle est de faire émerger des demandes et les besoins des habitants afin qu'ils soient pris en compte dans des activités collectives.

Depuis les vacances de février Claire anime l'atelier « l'éveil culturel des petits pas » à Pratviel dans l'annexe du Centre Social et Culturel tous les jeudis matin de 9h30 à 11h30. Ce temps s'adresse à toutes

personnes, parents, futurs parents, avec leur enfant(s) de 0 à 3 ans. C'est un moment propice à l'échange, aux questionnements autour de la naissance, la petite enfance, la famille. Pour les enfants, un atelier d'éveil avec des thématiques différentes est mis en place chaque jeudi.

Il s'agit de créer un réseau de solidarité entre parents sur le territoire de Saint-Juéry, de proposer un lieu ressource pour la famille, un lieu d'écoute de partage respectueux du parcours de chacun.

Facebook : Centre Social et Culturel Saint-Juéry
Tél : 05.63.76.07.01



TEMPS DE PRIMA, TEMPS DE POESIA...

La prima es sovent associada a l'amor e a la poesia ; los trobadors i son per quicòm que començavan sovent lors composicions per una evocacion d'aquel temps de renaissença e de doçor.

E aital nòstra lenga trapèt son vam : venguèt, entre sègle XI e sègle XIII, la lenga de la poesia dins Euròpa tota.

Lo prumier d'entre eles, lo duc d'Aquitània Guilhèm IX, aital començava un de sos poèmas :

**Ab la dolçor del temps novel
Folhon li bòsc, e li aucèl
Chanton chascús en lor lati...**

*Avec la douceur des temps nouveaux
Feuillent les bois et les oiseaux
Chantent chacun «dans son latin»*

**Ja d'ongan pel temps florit,
Ni per la sason d'abril
Non fera mon cant ausir.
Mas cela que's fai grasir
A tot lo mond e a Dieu
M'a mes en sa senhoria,
E vòl que tostemps mai sia.
Tots mos afars en son fieu.**

*Pour cette année, ni au temps des fleurs,
Ni à la saison d'avril,
Ne ferais-je entendre mon chant ?
Car celle qui se fait admirer
Du monde entier et de Dieu,
M'a mis en son pouvoir
Et veut que désormais,
Toutes mes pensées lui soient inféodées.*



ILS FONT BOUGER LA VILLE



LAURENCE, NOUVELLE FROMAGÈRE

Après 24 années de présence sur les marchés de la région, Christian Cuq, fromager de métier, a pris une retraite bien méritée. Heureusement pour les gourmands, il a passé le flambeau à Laurence Savagamy, qui perpétue la tradition fromagère sur les mêmes emplacements et avec les mêmes produits.

Depuis mi-décembre, Christian a formé Laurence à l'art de la sélection et de la vente de fromages. Originaire de La Réunion, Laurence est arrivée sur le continent en 2018 avec sa famille. Après avoir partagé la cuisine réunionnaise sur les marchés avec son mari José, elle souhaitait diversifier son activité. C'est ainsi qu'elle a repris le camion de fromages de Christian, tandis que José continue à proposer ses spécialités réunionnaises.

Sur certains marchés, les deux stands se côtoient, créant une ambiance conviviale et familiale. Laurence et José s'entraident mutuellement, partageant leurs connaissances et leur passion pour la gastronomie.

Avec plus de 1200 variétés de fromage français, Laurence a de quoi satisfaire tous les goûts. «Le fromage est un patrimoine incontournable de la région,» souligne-t-elle.

Soucieuse de proposer des produits de qualité, Laurence a conservé les fournisseurs de Christian, qui sont tous des producteurs locaux.

TUIN'HARMONIE UN OASIS DE BIEN-ÊTRE AU CŒUR DE SAINT-JUÉRY

Dans un écrin de quiétude situé au 12 impasse Louis Aragon, se niche désormais Tuin'Harmonie, l'institut de massage de Déborah Alibert.

Cet espace, à la fois serein et lumineux, offre un environnement propice à l'accompagnement personnalisé dans le plus grand calme.

Déborah Alibert, anciennement ingénieure de recherche en biologie, s'est reconvertie au métier de praticienne en médecine chinoise. Durant quatre années, elle a suivi une formation à l'Académie Wang de Médecine Traditionnelle Chinoise à Toulouse, dans le but d'approfondir ses connaissances et de se spécialiser dans la santé personnalisée à chacun.

Son approche se distingue par une préférence marquée pour les massages à visée thérapeutique, davantage axés sur la résolution des tensions que sur le simple bien-être. C'est ainsi que Déborah a élaboré une gamme de prestations diversifiée, capable de répondre à une pluralité de besoins et de préférences.

Le massage Tuina, fondé sur les principes millénaires de la médecine chinoise, est adapté à chaque individu. Il vise à soulager aussi bien les douleurs aiguës que chroniques, qu'elles affectent les muscles, les tendons, la digestion, le cycle menstruel ou qu'elles soient liées au stress et à l'anxiété.

Tuin'Harmonie propose ainsi quatre types de massages, spécifiquement conçus pour répondre aux exigences de chaque clientèle, qu'il s'agisse d'adolescents ou d'adultes.

Chaque séance débute par un bilan énergétique exhaustif, permettant à Déborah de personnaliser son approche et d'offrir un accompagnement sur mesure.

En réunissant expertise professionnelle, écoute attentive et respect des principes de la médecine chinoise, Tuin'Harmonie incarne un lieu d'harmonisation du corps et de l'esprit, où chaque visiteur peut retrouver équilibre et bien-être.



 Tuin'Harmonie // 12 imp. Louis Aragon - Saint-Juéry // www.tuinharmonie.fr

LE CAFÉ COUPEUR : VOTRE NOUVELLE DESTINATION CAFÉ DE QUALITÉ

Nouvellement ouvert, Ben, Tom et Maho sa mascotte bien connue, vous invitent à découvrir une expérience caféinée exceptionnelle. avec un concept de «coffee shop à la française» où vous pourrez déguster des boissons non alcoolisées haut de gamme.

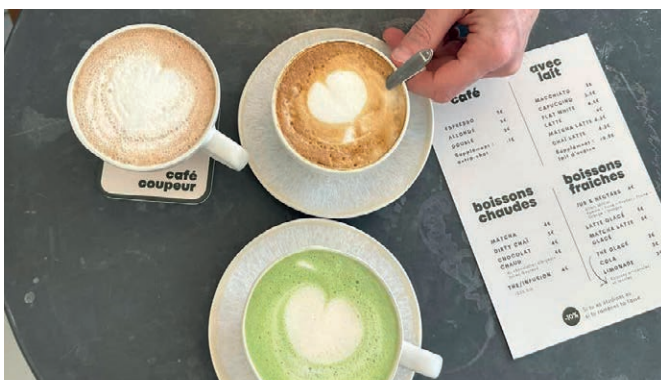
Après 4 ans de maturation, le projet a finalement pris forme, résultat d'un voyage à travers divers pays européens à la recherche des trésors caféinés les plus raffinés. Chaque café servi a été méticuleusement sélectionné pour offrir une expérience de dégustation aux amateurs les plus exigeants de cette boisson envoûtante.

La machine à espresso « La Marzocco », vient tout droit d'Italie, véritable joyau de précision, garantissant ainsi la qualité et la finesse des cafés servis. Et ce n'est pas tout ! Une fois que vous avez savouré votre café, vous pouvez même repartir avec votre sac de grains préféré, disponible à la vente. Ben a également choisi le torréfacteur Landais «Volt», qui privilégie les relations directes avec les producteurs, les coopératives et les importateurs, valorisant ainsi le travail artisanal et l'engagement à long terme en faveur d'une agriculture responsable.

Le café coupeur ne se contente pas de ravir uniquement les amateurs de café ! Vous pouvez déguster un délicieux chocolat chaud, issu des ateliers de Julien Gayraud, artisan chocolatier réputé à Albi. De plus, une sélection de thés et tisanes bio de la marque «Greenma» est également disponible, ainsi que des jus de fruits haut de gamme d'Alain Milliat, propriétaire de vergers dans la Drôme, et des limonades et sodas de la gamme de «La Berlué», brasserie artisanale de Gaillac. Pour couronner le tout, des pâtisseries délicieuses élaborées par «Chez Julie», vous y attendent également.

**Le café est ouvert du mardi au vendredi,
de 8h à 17h et le samedi de 9h à 17h.**

63 av. Germain Téquie //  Le Coupeur  cafecoupeur
05 81 02 44 78



POINT RH

AGENTS TITULARISÉS :

- DEPAULE Aurore
titulaire le 01/04/2024, chargée de communication
- DESERT Albane
titulaire le 01/01/2024, agent de cantine
- FACCA Adeline
titulaire le 07/03/2024, animatrice de crèche
- GONZALEZ Christian
titulaire le 01/01/2024, menuisier
- MEYER Nathalie
titulaire le 01/01/2024, animatrice de crèche
- VENZAL Véronique
titulaire le 01/01/2024,
agent polyvalent entretien - portage de repas

ARRIVÉES :

- CAMINADE-ESPITALIER Fanny,
recrutement le 18/03/2024,
agent administratif, état civil, élections
- DELBERGHE Emilie,
recrutement le 01/09/2023, agent d'entretien
- ROBERT-FERNANDEZ Louan,
recrutement le 08/01/2024, jardinier
- SENOCQ Claire, recrutement le 08/01/2024,
réfèrent famille centre social et culturel

DÉPARTS :

- FASAN GALIBERT Nathalie,
mutation le 11/09/2023, au Conseil Départemental du Tarn,
assistante socio-éducatif
- GELIS Stéphane,
mutation le 01/03/2024, à la Mairie de Juvignac
- ROULLIN Audrey,
mutation le 12/02/2024, à la Mairie d'Albi
- FONVIEILLE Pascale, à la retraite au 01/04/2024,
responsable pôle proximité
- GOULESQUE Hélène, démission le 01/01/2024

DISPONIBILITÉ :

- PORET Charles, en disponibilité à compter du 01/01/2024,
agent aux espaces verts.

UNE PASSION EN OR

André Laur, né le 9 juillet 1941, a façonné sa vie autour de sa passion inébranlable pour le rugby, un sport qui a été bien plus qu'une simple pratique pour lui, mais plutôt une véritable philosophie de vie.

André a été initié au rugby à l'âge de 13 ans lors de son séjour en pensionnat à Castres. C'est là que germe sa passion pour ce sport qui le suivra tout au long de sa vie. A l'âge de 15 ans, il s'installe avec sa famille à Saint-Juéry.

À 17 ans, il intègre l'équipe séniors du SJO (Saint-Juéry Olympique) car à l'époque, il n'y avait pas encore d'équipes de jeunes. Son immersion dans le monde du rugby se poursuit alors et il devient un membre actif de ce club.

« C'est un sport de coopération, de solidarité, d'efforts et de dépassement COLLECTIF ! »

Mais la vie d'André Laur ne se résume pas uniquement à son parcours sur le terrain. À 18 ans il suit les traces de son père, employé au Saut du Tarn, mais 7 ans plus tard, il saisit l'opportunité

de suivre une formation d'ingénieur à Paris, marquant ainsi une étape importante dans sa vie professionnelle tout en maintenant son attachement au rugby. A son retour, il crée au sein du club des équipes de jeunes puis une école de Rugby. Il devient Président du club de 1971 à 1981.

Malgré un déménagement temporaire dans les Pyrénées entre 1981 et 1988, André reste toujours fidèle à son club de Saint-Juéry, conservant son statut de licencié. À son retour, il est nommé vice-président du club, une fonction qu'il occupe jusqu'à ce jour.

Au fil des années, André Laur a embrassé de multiples rôles au sein de son club et au-delà. En tant que joueur, éducateur des jeunes, il a contribué de manière significative à la formation et au développement des futurs talents du rugby.

« Il faut de « TOUT » (gabarit, caractère...) pour faire une équipe équilibrée. Les différences ne sont pas un problème, mais une force ! »

Son engagement ne se limite pas à l'échelle locale. Au niveau national, il a occupé des postes de responsabilité au sein de la Fédération Française de

Le 27 janvier 2024, André Laur a reçu la médaille d'or de la FFR et la médaille d'honneur du département du Tarn, en reconnaissance de son implication depuis plus de 60 ans pour l'ovalie.



Rugby, notamment en tant que responsable national des écoles de rugby pendant 12 ans. Il a également joué un rôle clé dans la mise en place de la commission de cohésion sociale au sein de la FFR en 2010, démontrant ainsi son désir de promouvoir l'inclusion et la diversité dans le rugby.

Mais au-delà de ses réalisations professionnelles et sportives, c'est sa vision du rugby comme un outil éducatif et un vecteur de cohésion sociale qui définit le mieux André Laur. Convaincu que le rugby est bien plus qu'un simple sport, il le considère comme un moyen de rassembler les individus, de valoriser les différences et de promouvoir le vivre-ensemble.

André Laur incarne les valeurs les plus nobles du rugby : le respect, la solidarité et le partage. Sa vie est un témoignage vivant de l'impact positif que ce sport peut avoir sur les individus et les communautés, et son héritage perdurera bien au-delà des terrains de jeu.





RAMASSAGE GRATUIT SUR DEMANDE*

DÉCHETS VERTS

Informations et inscription en Mairie ou au 05 63 76 07 00

Règlement en Mairie

* Pour tout Saint-Juérien de 75 ans et plus, ou justifiant d'un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%

Partager, aider et accompagner, pour Bien Vivre à Saint-Juéry

La ville réitère la collecte des déchets verts et des encombrants. Ce service est gratuit, destiné aux personnes de 75 ans et plus ou avec un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%. **Inscription : au plus tard le vendredi pour une collecte le lundi matin.** Documents requis : Justificatif de domicile, pièce d'identité et justificatif d'invalidité.

Déchets verts

Période de collecte : Du 22 avril au 4 novembre.
Conditions de collecte : Branches : Diamètre inférieur à 8 cm, attachées en fagot de 1 mètre de long maximum et de 50 cm de diamètre. Utilisation de liens biodégradables (lin, chanvre, sisal, etc). Feuilles et déchets de tonte dans des sacs fournis par la commune. Volume maximum : 1m³ ou 4 sacs maximum.

RAMASSAGE GRATUIT SUR DEMANDE*

ENCOMBRANTS & DÉCHETS VOLUMINEUX

Informations et inscription en Mairie ou au 05 63 76 07 00

Règlement en Mairie

* Pour tout Saint-Juérien de 75 ans et plus, ou justifiant d'un taux d'invalidité supérieur ou égal à 80%

Partager, aider et accompagner, pour Bien Vivre à Saint-Juéry

Encombrants

Inscription : au plus tard le vendredi pour une collecte le lundi matin.
Volume max : 2 m³ par rendez-vous et par foyer.
Poids maximum par encombrant : 60 kg, pour permettre le chargement à bras par deux agents du service.
Lieu de dépôt : En limite du domaine public, en un endroit accessible pour le véhicule de collecte.
Contrôle des déchets : Les déchets seront inspectés avant la collecte et pourraient être refusés partiellement ou totalement.



NAISSANCES

- Ambre Cauquil
- Ethan Izard
- Jannah Halford
- Joshua Bayle
- AfraeZaimi
- Selma Ait Barazouk



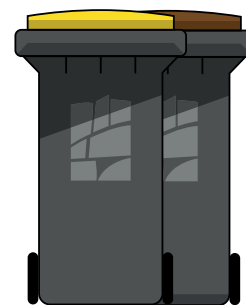
DÉCÈS

- Jenny Stumpf veuve Massol
- Dominique Gabel,
- Jean Sol
- Jeanine Guy
- Thérèse Morello
- Mireille Malaterre
- Roger Lacroux

ÉTAT CIVIL

CALENDRIER COLLECTE ORDURES


SAINT-JUÉRY 1 & 2 + AVALATS							SAINT-JUÉRY CENTRE						
Avril							Avril						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28
29	30						29	30					
Mai							Mai						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31			27	28	29	30	31		
Juin							Juin						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				1	2						1	2	
3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30



- Jours fériés
- Collecte des déchets résiduels
- Collecte sélective (bac jaune) SAINT-JUÉRY 2 & AVALATS
- Collecte sélective (bac jaune) SAINT-JUÉRY 1
- Collecte sélective (bac jaune) SAINT-JUÉRY CENTRE (Germain Téqui et Jean Jaurés)

Pour connaître votre secteur :
www.grand-albigeois.fr/vivre-ici/gerer-et-reduire-mes-dechets/jours-de-collecte

AU PROGRAMME CE PRINTEMPS

 Liste non exhaustive. Les dates sont annoncées sous réserve de modifications par les organisateurs.

1^{ER} CARNAVAL À SAINT-JUÉRY



La ville de Saint-Juéry organise le premier carnaval de la ville, avec la participation des associations saint-juériennes, des conseils de quartier, des écoles de la ville et du service jeunesse et des Francas.

Une parade costumée traversera le centre ville au rythme des bandas, d'échassiers de l'école de cirque des Avalats et de chars du Carnaval d'albi.

Tous les saint-juériens, petits et grands, sont conviés à venir faire la fête dans les rues de la ville... et de préférence déguisés !!!

Départ rond point Saint Georges à 15h, direction la mairie par l'avenue Jean Jaurès où les Joyeux Perturbateurs animeront une petite pause musicale avec des surprises et la remise des clés de la ville afin de pouvoir continuer la fête direction le Gymnase Salengro, où dans un feu de joie, Monsieur Carnaval sera brûlé. Oyez !

Les confettis le goûter et le verre de l'amitié, sont offerts par la municipalité.

AVRIL

Samedi 13 et dimanche 14

Championnat Fanny Pétanque - Complexe Albaret

Dimanche 14

PLAY - Journée des jeux et des jeux vidéos

Espace culturel La Gare - 10h/18h

Vendredi 19

Carnaval - Centre ville Saint-Juéry

Samedi 20

Festival Débord & Desrives - Expo - Danse

19h - Espace culturel La Gare

Dimanche 21

Marché de printemps - Les Avalats

Lundi 22

Ouverture Escape Game - Musée du Saut du Tarn

Dimanche 28

Un dimanche à la Campagne - Ancienne école des Avalats



MAI

Samedi 4

Soirée Moules-frites de l'OMEPS avec DJ

19h - Salle de L'albaret

Dimanche 5

Vide-greniers de l'école Saint-Georges

Place de la Barrière (École Marie Curie)

Mercredi 8

Commémoration - Monuments aux morts

Dimanche 12

Journée prévention moto - Complexe Albaret

Vendredi 17 au dimanche 19

Fête de la Pimpano - Place de la Barrière

Samedi 18

La gym volontaire des Avalats fête ses 30 ans - Repas
Salle de l'Albaret

Dimanche 19

O HH O - spectacle SNA - 17h - Espace Culturel La Gare

Lundi 20

Concours national pétanque jeunes
Complexe Albaret

Vendredi 24 au lundi 27

Expo-vente des ateliers artistiques
Lo Capial (vernissage le vendredi 24)

Samedi 25

Challenge Pasturel SJAO - Stade de La Planque
Chorale la Croche Cœur - Concert de printemps
14h30 - Château des Avalats

Samedi 25

Les parcours du cœur - 8h/12h - Parc François Mitterrand

Dimanche 26

Vide-greniers de Lo Capial - Saint-Juéry le haut

JUIN

Samedi 1^{er}

Gala de l'Harmonie Saint-Éloi
20h - Salle de L'albaret

Faites du miel - Apiculture Remuaux

Dimanche 2

Finales départementales foot à 7 - Complexe Albaret

Dimanche 2

Concours de pêche AAPPMA - Les Avalats

Samedi 8

Journée en faveur de l'association des étoiles dans la mer
Marches - Repas - Concert - Balade Moto
15h - Gymnase Salengro

Samedi 8

Spectacle Aspi Rêve - Espace Culturel La Gare

SAMEDI 1^{er} JUIN 2024

Faites du miel!

JOURNÉE DÉCOUVERTE DU MÉTIER D'APICULTEUR
NOMBREUX JEUX SUR LE THÈME DE L'ABELLE

DE 10H À 17H
OUVERT À TOUS

Apiculture
REMUAUX

3 av. André Jacques Boussac - 81160 SAINT-JUÉRY
TÉL. 05 63 45 01 29 - contact@apiculture-remuaux.fr

www.apiculture-remuaux



DÉCOUVRIR & SUIVRE
ÉTAPE PAR ÉTAPE
LE PROCESSUS
DE PRODUCTION
D'UN POT DE MIEL

OBSERVER
LES ABEILLES
EN ACTIVITÉ
DANS NOTRE
RUCHE PÉDAGOGIQUE

REMPLEIR
VOTRE
PROPRE POT
DE MIEL
ET LÉTIQUETER

OBSERVER
L'APICULTEUR
SANS RISQUE,
GRÂCE À L'APIRIUM,
STRUCTURE VITRÉE FERMÉE

Marchés Nocturnes

19h

Les vendredis 5 Juillet et 30 Août*

SAINT-JUÉRY
CENTRE VILLE

Terroir et commerces locaux
Buvette, restauration et groupe musical



*Annulé en cas de pluie

Fête de la MUSIQUE

VENDREDI 14 JUIN 2024

DANS LES RUES DE SAINT-JUÉRY

A PARTIR DE 19H

INFOS SUR
WWW.VILLE-SAINT-JUÉRY.FR

Vendredi 14

Fête de la musique - Centre ville

Samedi 15

Spectacle fin d'année - Ecole de cirque - Ivre d'équilibre
14h - Ancien camping des Avalats

Concert chorale Assou Lézert - 20h30 - La Gare

Dimanche 16

Vide-greniers des pompiers - Parc François Mitterrand

Mardi 18

Journée initiation pêche AAPPMA OMEPS - Les Avalats

Samedi 22

**Spectacle de danse
Idéal Dans Eure 81**
19h30 - Salle de l'Albaret

**Vide friperie de l'épicerie sociale
de l'Albigeois** - 10h-17h

Samedi 29

Gala des roulettes albigeoises
Salle de l'Albaret

Dimanche 30

Vide-greniers - Les Avalats

Vide Friperie

L'Épicerie sociale de l'Albigeois

Samedi 22 Juin

10h - 17h

Grand choix :
Enfants, Femmes, Hommes,
Chaussures, Sacs...



*Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal.
Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.*

La spectaculaire déconstruction de l'immeuble Albet concrétise le travail qui a été conduit depuis le début de la mandature pour finaliser la rénovation du centre ville et concrétiser un objectif majeur de notre programme municipal. Pour être, ce n'est certainement pas une fin en soi, et une réflexion sur l'arc Albet-Saint-Juéry-le-Haut est déjà engagé afin d'améliorer les mobilités et l'espace public à l'intérieur et à proximité de l'ancien village et du cimetière. Notre action en matière de sécurité routière se poursuit, et il devenait indispensable d'agir sur l'avenue de Montplaisir, suite à l'ouverture du rond point, tant attendu, et porté par notre maire dans ses fonctions départementales.

Aussi, il devenait impérieux d'agir concomitamment sur notre entrée de ville, en positionnant des feux tricolores, qui, ne gênent finalement pas les usagers dans la mesure où la vitesse autorisée est respectée. En parallèle, l'axe chemin de Cambon/route vieille de Montplaisir a été aménagé afin d'améliorer la mobilité douce tout en préservant la tranquillité des riverains. C'est la poursuite de notre politique tendant à garantir aux saint-juériens l'amélioration progressive de leurs déplacements dans la ville.

Malgré les investissements très importants réalisés depuis 2020, que ce soit en matière de voirie ou d'équipements publics, les problématiques inédites liées à la crise énergétique, aux tensions internationales et au regain de l'inflation depuis deux ans maintenant, le budget de la commune a été maîtrisé, et les indicateurs reviennent progressivement au vert.

En dépit de ce contexte de vents contraires, les taux des taxes foncières n'ont pas évolués pour la seconde année consécutive, ce qui implique bien évidemment la recherche incessante des diminutions des charges de fonctionnement, sans obérer bien entendu la qualité du service rendu aux saint-juériens.

Les animations de fin d'année ont connu un énorme succès, auprès des petits comme des grands, Dans le prolongement de notre patinoire éphémère, le premier carnaval de la ville permettra aussi à toutes les générations de se retrouver autour de quelques chars et groupes musicaux afin de profiter d'une excellente après-midi conviviale.

Après les années Covid, l'espace culturel de la gare a désormais trouvé son rythme de croisière, et propose une programmation d'excellente qualité, qui a pour conséquence de remplir régulièrement la salle de spectacle, que ce soit pour des représentations de théâtre, des spectacles musicaux. Même les conférences diverses, de très bonne facture, proposées par les associations locales, attirent un public extrêmement nombreux. On ne peut que s'en réjouir, et bien entendu, poursuivre vers plus de diversité dans la programmation, afin de conduire tous les publics vers ce lieu qui a trouvé sa place dans l'albigeois, et même au-delà.

Notre commune évolue, par notre action certes, mais surtout par l'implication de tous les acteurs associatifs qui gravitent autour de nos projets, qui proposent les leurs, toujours opportuns et d'excellente qualité, et qui font de Saint-Juéry une ville vivante, humaine, et bien installée dans son époque

**Les élus de la Majorité municipale
Agissons Ensemble**

Le groupe Agir pour Saint-Juéry n'a pas fait parvenir de texte pour cette édition du journal.

Il est toujours difficile d'exprimer une pensée en 600 caractères. Mais la situation ici est simple. On nous annonce une nouvelle dynamique culturelle. Formidable ! Sauf que cette municipalité confond culture et divertissement, ce sera un carnaval, hors période, en lien avec le patrimoine ? Pas sûr. Enfin enfin, comme dit le maire « ça fait plaisir aux gens ». De la politique clientéliste à hauteur de trottoirs.

Isabelle Bettini



RGE
DUBOSCLARD
PLOMBERIE

Votre artisan près de chez vous

6 av de Montplaisir - Saint-Juéry
05 63 45 11 82
direction@plomberie-dubosclard.fr
plomberie-dubosclard.fr

- Plomberie 
- Chauffage 
- Sanitaire 
- Energie renouvelable 
- Climatisation 
- Pompe à chaleur air/eau 
- Photovoltaïque 



contact@douce-fleur.fr www.douce-fleur.fr

05 63 77 60 69 | **05 63 83 49 21**
22 avenue Jean Jaurès | 1 impasse de la Barrière
81160 SAINT-JUÉRY | 81380 LESCURE D'ALBIGEOIS



PEINTURE INDUSTRIELLE
THERMOLAQUAGE
CUSSION AU FOUR À 200 DEGRÈS

RÉNOVEZ VOTRE PORTAIL ET TOUS VOS OBJETS EN MÉTAL (Fer - Alu)
EN FINITION PARFAITE AU MEILLEUR PRIX

PORTAIL / JANTES / SALON DE JARDIN // RADIATEURS...

DEVIS GRATUIT

- ✂ Pour une finition parfaite de vos ouvrages une infinité de couleurs, des textures modernes
- ✂ Vos pièces jusqu'à 8,50m de long
- ✂ Des prestations complètes : Décapage, Sablage / Grenailage, Peinture

1, Rue du Saut de Sabo - SAINT-JUÉRY
05 63 45 24 04 • contact@sep81.fr
www.sep81.fr

SARL
SACILOTTO

Réparations toutes marques
Pneumatique • Vidange moteur
Distribution • Freinage
Entretien mécanique
Diagnostic

DEVIS GRATUIT

68 avenue Jean Jaurès • 81160 SAINT JUÉRY
05 63 45 35 94
garage.sacilotto@free.fr



Pompes Funèbres de l'Albigeois
PÔLE FUNÉRAIRE PUBLIC

Plus encore que le respect de notre mission de service public,
un accompagnement au-delà des obsèques

ÉCOUTER
CONSEILLER
ACCOMPAGNER

12, route de Millau
81000 Albi
05 63 47 69 24
accueil.pfpa@pfpalbi.fr
www.pfpalbi.fr

N° HAB. 21-81-0009 SERVICE PUBLIC DE POMPES FUNÈBRES DE LA VILLE DE SAINT-JUÉRY ET DE 44 COMMUNES DE L'ALBIGEOIS

EIFFAGE

ROUTE

- TRAVAUX PUBLICS •
- ROUTES • VRD •
- BÂTIMENT • GÉNIE CIVIL •
- ASSAINISSEMENT •
- ACCÈS HABITATIONS •

*Étude et devis personnalisés
gratuits*

ZI 77 Chemin Saint Antoine
81160 SAINT-JUÉRY
Tél. **05 63 45 12 79**
Fax : 05 63 45 44 69

À SAINT-JUÉRY

Contrôle technique Norisko



dekra.tarn@gmail.com

05.63.53.11.15

65, chemin St Antoine - 81160 St-Juéry

Le plus grand choix au meilleur prix



Rond point de Gaillagues | 81380 Lescure d'Albigeois

NEUFS & OCCASIONS
MULTIMARQUES
Espace Hybrides & Électriques

 **05 63 47 1000**



→ [SINDIFFUSION.FR](https://www.sindiffusion.fr)

8 AGENCES : ALBI TOULOUSE MONTAUBAN CAHORS CASTRES & CARCASSONNE

Au quotidien, prenez les transports en commun #SeDéplacerMoinsPolluer